FSRA
Financial Services Regulatory Authority of Ontario

Ontario

ARSF
Autorité ontarienne de réglementation des services financiers

www.fsrao.ca/fr

Mise à jour trimestrielle

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes de retraite à prestations déterminées en Ontario

31 mars 2021

25 Sheppard Avenue West
Suite 100
Toronto ON
M2N 6S6
Telephone: 416-250-7250
Toll free: 1-800-668-0128

25, avenue Sheppard Ouest
Bureau 100
Toronto (Ontario)
M2N 6S6
Téléphone : 416 250-7250
Sans frais : 1 800 668-0128

Introduction

Chaque trimestre, l'ARSF suit la solvabilité et publie les ratios de solvabilité estimés des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) de l'Ontario assujettis à la capitalisation du déficit de solvabilité. Il s'agit de l'un des outils de supervision utilisés par l'ARSF afin d'améliorer les résultats pour les bénéficiaires de régimes de retraite et d'entamer un dialogue en amont avec les promoteurs de régimes, lorsqu'il existe des craintes quant à la sécurité des prestations de retraite.

Cette publication peut aussi servir aux fiduciaires des régimes qui doivent adhérer à une norme élevée de diligence dans l'administration de leurs régimes de retraite et l'investissement des actifs des régimes. Il est essentiel d'avoir un cadre de gouvernance efficace et une bonne compréhension des principaux risques auxquels est exposé le régime, de leur incidence et des stratégies d'atténuation connexes pour obtenir les résultats souhaités et accroître la résistance aux tensions périodiques. Par exemple, une bonne réflexion sur la capacité d'un régime d'absorber les fluctuations des coûts liés à la capitalisation et sur la probabilité de procurer les prestations promises selon l'éventail de résultats pouvant découler des stratégies de capitalisation et de financement est un aspect important du devoir fiduciaire de l'administrateur du régime.

Solvabilité projetée au 31 mars 2021

Les régimes de retraite connaissent leur meilleur niveau de capitalisation depuis la crise financière mondiale de 2008. Plus de la moitié des régimes ont un ratio de capitalisation selon l'approche de solvabilité qui dépasse 100 %.

- Le ratio de solvabilité projetée médian était de 103 % au 31 mars 2021, une année seulement après le début de la pandémie de COVID-19, alors que le ratio médian était de 85 % au 31 mars 2020.
- C'est la deuxième fois seulement depuis la crise financière mondiale de 2008 que le ratio de solvabilité médian de l'Ontario dépasse 100 %, après le ratio établi au 30 septembre 2018.
- Selon les projections, le pourcentage des régimes de retraite qui étaient entièrement capitalisés selon l'approche de solvabilité au 31 décembre 2021 était de 60 %, tandis que 4 % des régimes terminaient l'année avec un ratio de solvabilité inférieur à 85 %.

Un grand nombre de promoteurs et d'administrateurs de régimes de retraite suivent une approche selon laquelle la répartition de l'actif est révisée selon des critères stratégiques lorsque le ratio de capitalisation du régime s'améliore. Il s'agit pour eux d'un moment opportun d'examiner la situation et d'apporter des ajustements au besoin pour protéger le niveau de capitalisation plus élevé de leurs régimes.

Solvabilité projetée au 31 mars 2021	T1 de 2021	T4 de 2020	T4 de 2019
Ratio de solvabilité médian	103 %	98 %	99 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %	60 %	45 %	48 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %	36 %	42 %	42 %
Pourcentage de régimes dont le ratio de solvabilité est inférieur à 85 %	4 %	13 %	10 %

La solvabilité projetée des régimes de retraite a poursuivi son amélioration soutenue par rapport à la situation d'il y a un an, enregistrant une nouvelle hausse au cours du premier trimestre de 2021. L'évolution du taux d'actualisation de solvabilité compense les rendements négatifs du capital investi, le tout aboutissant à une augmentation de 5 % (de 98 % à 103 %) du ratio de solvabilité médian estimé depuis le 31 décembre 2020, selon les facteurs suivants :

- un rendement négatif du capital investi des caisses de retraite au 1er trimestre (T1) de 2021
  - Les rendements estimatifs moyens au 1er trimestre 2021, bruts et nets, après tous les frais, sont de -1,2 % et -1,4 % respectivement.
- une hausse sensible des taux d'actualisation de la solvabilité
  - Il y a eu une augmentation de 20 points de base du taux d'actualisation correspondant à la période choisie pour la valeur de rachat non indexée, une hausse de 60 points de base du taux d'actualisation ultime pour la valeur de rachat non indexée et une augmentation de 70 points de base du taux d'actualisation pour l'acquisition des rentes non indexées.

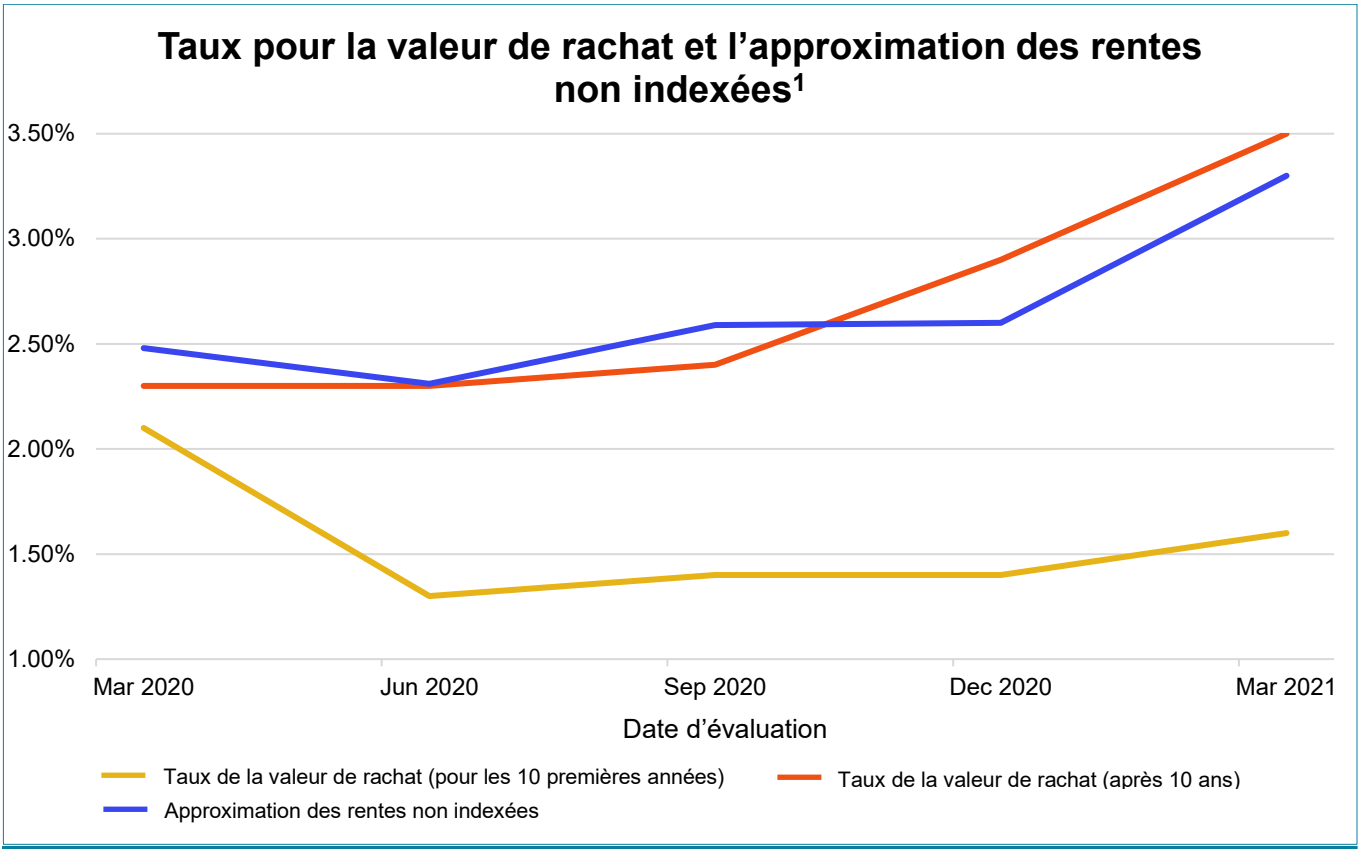

[1] En fonction d'un bloc de durée moyenne

Le redressement de l'économie s'est poursuivi et les campagnes de vaccination ont bien avancé au cours du premier trimestre de 2021, qui a aussi connu une amélioration du taux de chômage au Canada, passé de 8,8 % vers la fin de 2020 à 7,5 % en mars 2021.

Les données de Statistique Canada montrent que le taux annuel d'inflation selon l'indice des prix à la consommation (IPC) au Canada en février était de 1,1 %, se situant ainsi dans la tranche basse de 1 % à 3 % de la fourchette cible de la Banque du Canada. Celle-ci a maintenu à 0,25 % son taux cible de financement à un jour et poursuivi ses achats d'actifs. Même si le rendement des obligations types du gouvernement du Canada à terme de deux ans demeure bas, celui des obligations à long terme a augmenté de 76 points de base, se traduisant par un rendement de -5 % pour le trimestre selon l'indice obligataire universel FTSE Canada. En revanche, le marché des actions a connu un très bon trimestre, où l'indice composé S&P/TSX a donné un rendement trimestriel de 8,1 %, fortement alimenté par le secteur de l'énergie.

Aux États-Unis, un projet de loi pour un plan de relance économique de 1 900 milliards de dollars en réaction à la COVID-19 a été promulgué en mars. Intitulée *American Rescue Plan Act of 2021*, cette loi, associée aux mesures constructives adoptées par la Réserve fédérale, comme le maintien de la fourchette cible de 0 % à 0,25 % pour les fonds fédéraux et la poursuite d'achats d'actifs, a mené à une forte reprise économique et à de nouveaux sommets des indices boursiers.

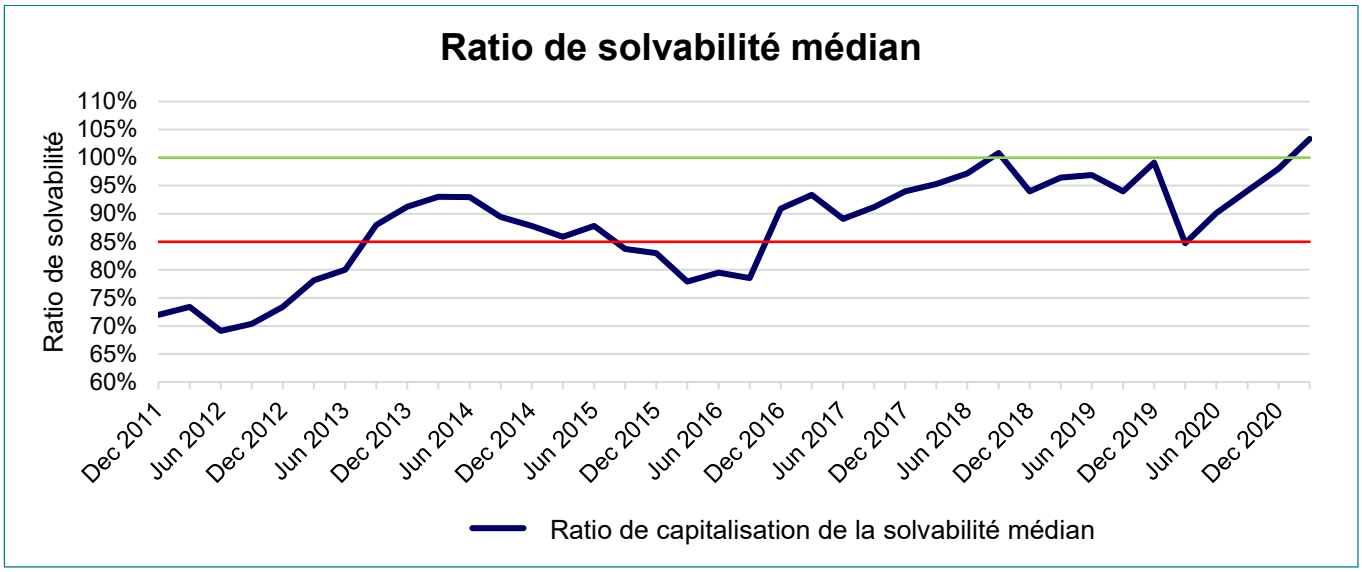

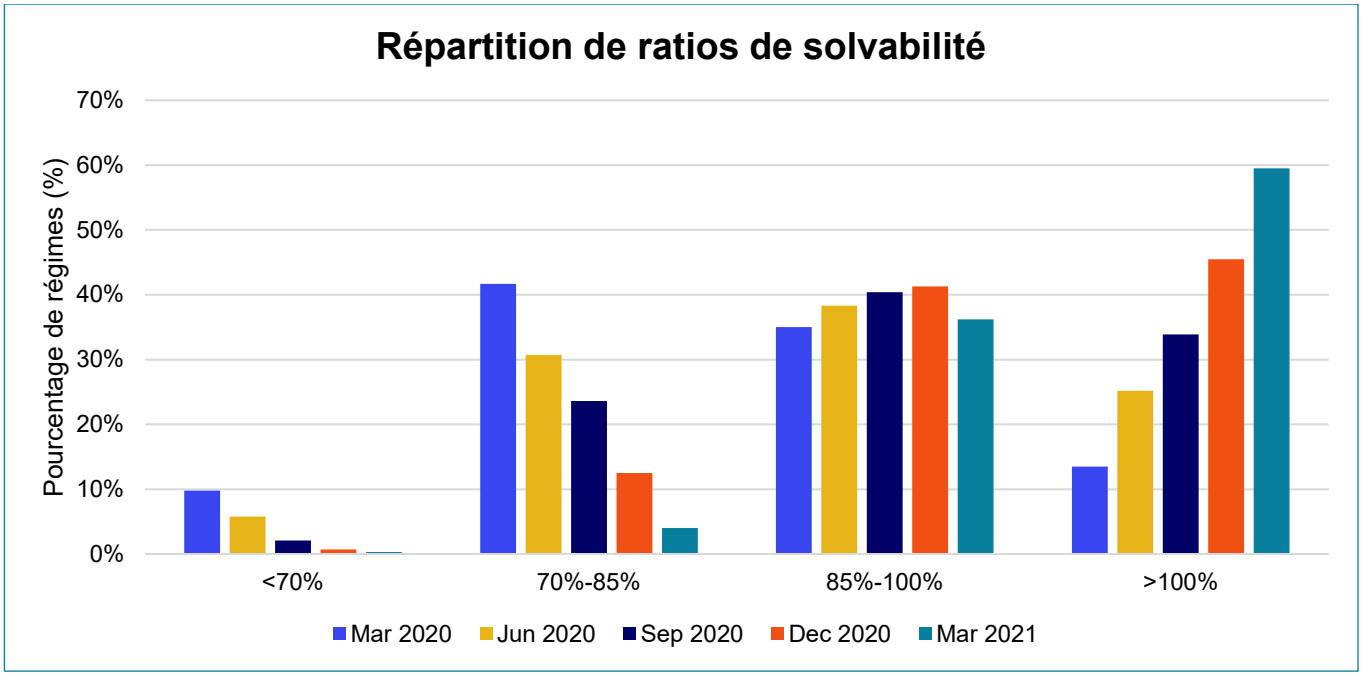

Méthodes et hypothèses

1. Les résultats présentés dans les derniers rapports d'évaluation actuarielle déposés (actif et passif) par chaque régime ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 31 mars 2021 à partir des hypothèses suivantes :

   - Les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve de toute restriction réglementaire, pour les congés de cotisation.

- Les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, le cas échéant, au niveau minimal réglementaire.
- Il est supposé que les sorties de fonds étaient égales aux rentes à verser aux participants retraités tel qu'il est indiqué dans le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration du régime n'ont pas été pris en compte directement dans les sorties de fonds, mais l'ont été indirectement dans les revenus de placement nets (moins tous les frais).
- Les passifs estimatifs ont été calculés à partir des Normes d'exercice de l'Institut canadien des actuaires (ICA) pour les valeurs actualisées des rentes et de l'orientation de l'ICA concernant la constitution de rentes en vigueur à la date des projections.

2. Les taux de rendement nets réels de chaque régime sont calculés en fonction des données fournies dans son Sommaire des renseignements sur les placements (SRP) le plus récent. L'estimation des rendements devait être réalisée, le cas échéant, à partir des données sur la répartition des actifs consignés dans le SRP et des rendements des indices du marché, lesquels ont été compensés par des dépenses trimestrielles de 25 points de base.

Le tableau ci-dessous résume la répartition moyenne des actifs des régimes indiqués dans les SRP par principale catégorie d'actifs, à partir du SRP le plus récent :

Trésorerie	Actions canadiennes	Actions étrangères	Titres à revenu fixe[2]	Actif immobilier	Autres
2,0 %	21,5 %	21,5 %	48,8 %	5,0 %	1,2 %

[2] Selon les hypothèses, 50 % en obligations de l'indice obligataire universel FTSE TMX et 50 % en obligations à long terme FTSE TMX.

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actifs sont les suivants :

	Indice de rendement total S&P/TSX	Indice de rendement net total MSCI Monde	Indice obligataire universel FTSE TMX	Indice obligataire FTSE TMX à long terme
T1 de 2021	8,1 %	3,5 %	-5,0 %	-10,7 %
T4 de 2020	9,0 %	8,7 %	0,6 %	0,8 %
T3 de 2020	4,7 %	5,8 %	0,4 %	-0,3 %
T2 de 2020	17,0 %	14,2 %	5,9 %	11,2 %